



à la une

## Salon d'automne, édition 2017

Moment fort du comité des fêtes, l'exposition de peintures et de sculptures s'est déroulée du 8 au 13 novembre. Près de 300 visiteurs sont venues découvrir les œuvres de 23 artistes.

## VOS INFORMATIONS DANS LE BULLETIN

**Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :**  
[mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr](mailto:mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr)  
ou déposez-les à la mairie.

## TARIFS 2018 LOCATION DE SALLES

	Habitants commune	Hors commune
<b>Salle des fêtes</b>		
Toutes activités	180 €	290 €
Comité d'entreprise (1 journée)		160 €
1 journée (hors vendredi et week-end)		160 €
Vin d'honneur, jeux, thé dansant, ...	50 €	80 €
Option local annexe	30 €	30 €
<b>Salle de convivialité (en journée)</b>		
Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

## URGENCES ET NUMÉROS UTILES

<b>Urgences</b> (par téléphone portable)	<b>112</b>
<b>Samu</b>	<b>15</b>
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>

**Eau** 02 33 72 27 83  
Astreinte téléphonique

## vie pratique

### Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire  
02 33 56 52 30  
[mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr](mailto:mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr)  
[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)

### Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30  
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

### Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300  
50010 Saint-Lô cedex  
02 14 29 00 00  
[www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)

### Carte

Vous avez entre 3 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)

### Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

**1,05 € le trajet simple** (gratuit pour les - de 4 ans)  
Réservation au 02 33 05 05 05  
Info sur [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)



[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)



[stesuz1](https://twitter.com/stesuz1)



[saintesuz](https://www.facebook.com/saintesuz)

### Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

### Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

### Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



### Brûlage des végétaux

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

#### Autorisé

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

#### Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

**Tous les feux sont interdits du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.**

Pour suivre  
**pas à pas**  
la vie communale

## L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2017 - n°45 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°46 - Juin 2018.

**Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :**  
[mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr](mailto:mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr) ou déposez-les à la mairie.



## à la une

1 Moules - Frites

## vie pratique

2 Infos pratiques  
3 Le mot du maire

## vie municipale

4 Les échos du conseil

## vie communale

6 Saint-Valentin  
Résultats maisons fleuries  
Concerts à l'église  
Quelques travaux  
7 Expo Zérophyto  
Journées du patrimoine  
Distributeur de pains  
8 Repas des anciens  
Carnet

## vie des assos

8 Les parents d'élèves  
9 Le comité des fêtes  
Tennis de table  
10 Football  
Club de l'amitié  
Société de chasse  
11 Gym volontaire  
Les goélands  
Les p'tits suzannais  
Anciens combattants

## Agenda

12 Les événements du prochain semestre !

# Le mot du maire

L'accroissement de notre population nous a permis de conserver nos ressources face à la baisse des dotations de l'état. Par ailleurs, les économies sur certains postes (gaz, assurances, travaux faits par nous même...), des ressources non prévues (par l'association Sainte-Suzanne, c'est notre Tour !) nous apportent une meilleure santé financière.

Ces ressources vont nous permettre d'emprunter et d'investir. Fin avril début mai, le parking des écoles sera refait, de même que la descente le long du bâtiment du comité des fêtes, rendant l'accès au terrain plus facile. Dans le même temps, la route entre le haut du village Troisgots et la fin de la route du Reculé sera refaite. De nombreux riverains l'attendent depuis un certain temps.

Les lampadaires, bourg et lotissement, vont passer à la technologie LED. Ce changement nous permettra de faire des économies d'énergie et de réparer les défectueux. Opération prévue fin février/mars.

Nos adresses vont changer, pour la plupart il ne s'agira que d'ajouter un numéro devant le nom du village. Pour quelques uns, des réunions ont permis de se mettre majoritairement d'accord sur un nom de route. Pour tous, ce sera une amélioration des services (secours, livraisons de colis...) attendue depuis très longtemps par certains, on en parle depuis 20 ans à la Forge Bouin. Mise en place courant 2018.

Je remercie tous ceux qui contribuent à faire que notre commune vive, et vive de mieux en mieux, les associations, mais aussi de simples citoyens qui nous aident, nous prêtent du matériel, ou simplement nous encouragent.

J'invite ceux qui le souhaitent à venir partager un moment de convivialité lors des vœux du Maire qui auront lieu le 7 janvier à la salle de la nouvelle cantine.

À tous, je vous souhaite, de bonnes fêtes de fin d'année, une année 2018 qui comble vos attentes et surtout une excellente santé.

**Antoine Aubry**



## Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

**Ces actes d'incivilités sont sanctionnables.**

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).



## RECENSEMENT 2018

L'Insee lance le recensement des habitants de Sainte-Suzanne-sur-Vire du 16 janvier au 17 février 2018. Un agent recenseur, Ludovic Cauvin, a été recruté par la commune. Il sera muni d'une carte officielle.



**Jeunes, le gilet jaune est obligatoire**  
Le port du gilet jaune est obligatoire entre le domicile et l'arrêt de bus. C'est aux parents de s'assurer que leurs enfants portent cet équipement de sécurité.

# Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur [www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net), rubrique "Conseil municipal"  
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

## Conseil municipal du 21 septembre 2017

### Approbation de la modification des statuts du SDEM50 et extension du périmètre

Le comité du Syndicat départemental d'énergies de la Manche a accepté à l'unanimité la modification des statuts et l'extension de son périmètre d'intervention par l'adhésion de la commune de Torigny-les-Villes.

Ce Syndicat exerce aujourd'hui la compétence fondatrice et fédératrice d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité :

Les évolutions législatives et réglementaires récentes, dont la loi de transition énergétique du 17 août 2015 ont modifié le champ d'intervention des autorités organisatrices de la distribution d'électricité ;

Il convient de modifier les statuts du syndicat pour proposer aux membres une nouvelle compétence : infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz (GNV) ou hydrogène.

Ces statuts modifiés entreront en vigueur le 1er janvier 2018.

Après avoir pris connaissance du projet de statuts, le conseil municipal accepte la modification des statuts proposée et l'adhésion de la commune de Torigny-les-Villes au SDEM50.

### Recensement de la population de la commune en 2018

La commune doit effectuer le recensement de sa population en 2018. Pour cela il faudra recruter un agent recenseur pour la période de janvier-février 2018.

### ENQUÊTE PUBLIQUE : Avis sur le dossier augmentation des capacités de production d'une laiterie par la SAS ELVIR à Condé-sur-Vire

Le conseil municipal donne un avis favorable au dossier d'enquête publique pour

l'augmentation des capacités de production d'une laiterie par la SAS Elvir à Condé-sur-Vire.

### Redevance occupation du domaine public par France Télécom et GRT Gaz 2017

France Télécom dispose sur la commune d'un patrimoine sur le domaine public routier qui se décompose de la manière suivante :

- 1,364 km pour le patrimoine en souterrain,
- 7,540 km pour le patrimoine en aérien.

Le conseil municipal fixe le montant de redevance d'occupation du domaine public de France Télécom pour son patrimoine sur le domaine public routier à :

- 38,05 € du km pour le patrimoine en souterrain,
- 50,74 € du km pour le patrimoine en aérien.

La redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz est fixée au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente. Ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année. Pour l'année 2017, la redevance sera de 119 €.

### QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le conseil municipal :

- la commune recevra 10 134 € au titre du FPIC 2017.
- qu'il a reçu un courrier pour le refus du compteur Linky
- La commission travaux s'est réunie pour le projet de voirie et travaux 2018. L'aménagement des pourtours et l'accessibilité de l'école ainsi que la route du cimetière aux Buts seront présentés au conseil.

### TARIFS DES SALLES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

<b>SALLE DES FÊTES POUR REPAS (et toutes activités samedi et/ou dimanche)</b>			
<i>Acompte pour Location à la signature du contrat 150 €</i>			
Habitants commune	180,00 €	Hors commune	290,00 €
Comité d'entreprise et assimilés pour 1 seule journée	160,00 €		
Location pour 1 seule journée hors vendredi samedi et dimanche	160,00 €		

<b>SALLE DES FÊTES POUR AUTRES ACTIVITÉS (hors samedi et dimanche)</b>			
<i>Acompte pour Location à la signature du contrat 40 €</i>			
Habitants commune	50,00 €	Hors commune	80,00 €
Association de la commune	Location gratuite 1 fois par an sauf électricité		

<b>Option salle annexe salle des fêtes</b>	30,00 €	30,00 €
--	---------	---------

<b>ESPACE D'ACCUEIL COLLECTIF (samedi et/ou dimanche)</b>			
<i>Acompte pour Location à la signature du contrat 50 €</i>			
Habitants commune	100,00 €	Hors commune	180,00 €

<b>ESPACE D'ACCUEIL COLLECTIF (hors samedi et dimanche)</b>			
<i>Acompte pour Location à la signature du contrat 40 €</i>			
Habitants commune	50,00 €	Hors commune	80,00 €

<b>Prestations de services</b>			
Électricité pendant location	0,23 €	Pénalité ménages non fait	100,00 €
Location vaisselle (couvert complet)	1,00 €	Location de verres	0,15 €

Les contrats signés avant le 21 septembre 2017 et pour une location en 2018 bénéficient de l'ancien tarif de location en vigueur le jour de la signature.

## Conseil municipal du 14 décembre 2017

### Approbation des rapports du CLECT

La mission de la CLECT est d'évaluer les charges transférées à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique consécutivement aux transferts de compétences opérés par les communes à son profit. À ce titre, la CLECT doit élaborer un rapport qui présente l'évaluation des charges transférées.

Ce rapport constitue la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation qui sera versée par l'EPCI aux communes.

En 2017, la CLECT s'est réunie le 26 septembre et le 25 octobre, afin de travailler sur l'évaluation des charges transférées aux communes et rétrocédées à Saint-Lô Agglo suite à la fusion du 1er janvier 2017 avec la communauté de communes de Canisy.

### Aménagement de la traversée du bourg

L'aménagement de la traversée du bourg sur les emprises communales avec modifi-

cation du tracé de la RD86, a été achevé en fin d'année 2006. Il est doit être procédé aux régularisations foncières qui y sont liées.

Le conseil municipal donne son accord :

- au transfert de propriété des parcelles communales situées dans l'emprise du nouveau tracé de la RD86.

- au transfert de propriété au profit de la commune de l'ancien tracé de la RD 86 cadastré AB91 d'une superficie de 197 m<sup>2</sup>, représentant l'emprise des espaces verts aménagés après travaux au droit du cimetière et de la voie communale.

### Rénovation de l'éclairage public

La commune a besoin de rénover son éclairage public, de le mettre aux normes et de veiller à l'économie d'énergie. Pour ce faire, une consultation a été effectuée pour recueillir différents devis estimatifs et amener le conseil à prendre une décision.

Le conseil municipal valide le devis de Sorapél de Cerisy-La-Forêt pour un montant de 19 150 € hors taxe soit 22 980 € TTC.

### Aménagement du pourtour des écoles : accessibilité et voirie 2018

Le besoin d'aménagement du pourtour des écoles et de la voirie communale pour 2018 est prioritaire afin de garantir la sécurité et l'accessibilité de l'école. Le conseil municipal valide le devis de Travaux publics Boutté de Condé-sur-Vire pour un montant de 68 235,70 € hors taxe et le devis de EURL Mazzeri Bruno de Condé-sur-Vire pour un montant de 6 441,55 € hors taxe. Pour tous ces travaux les plus fortes demandes de subventions seront faites..

### Recensement de la population

La commune doit effectuer le recensement de sa population en 2018. Un agent recenseur sera recruter pour la période janvier-février 2018.

### Année scolaire 2018-2019

M. le Maire indique que la rentrée scolaire de septembre 2018 verra l'arrêt des TAP et ainsi devrait retrouver un fonctionnement en quatre jours.

Article d'un habitant de Sainte-Suzanne-sur-Vire

### La disparition des espèces (ou le sens des mots)

Il n'y a pas de mauvaises herbes, mais des herbes parfois envahissantes ou folles. On peut en limiter l'extension. Il n'y a pas d'espèces nuisibles. Quiconque en haut lieu use de l'expression l'est davantage. Il faut faire en sorte de vivre à côté en équilibre sans les anéantir à jamais, même si l'harmonie n'est pas toujours facile. Il y a les espèces ailées, entre autres, dont des dirigeants se soucient peu. L'un (de droite) déclarait être d'accord avec un autre (de gauche) sur les gaz de schistes à exploiter, se disant "*plus soucieux des hommes que des oiseaux*".\* Ils n'ont pas compris qu'à la disparition totale de l'herbe à Robert, de la mercuriale, d'herbes parfois médicinales, des papillons, abeilles, corbeaux, renards, ... le commencement de la fin de l'espèce humaine sera l'étape suivante. Les inconscients, fous du XXI<sup>e</sup> siècle, ne survivront pas non plus.

Si en plus bas lieu, on commet des maladroites de vocabulaire, c'est certainement faute d'avoir réfléchi au bon mot à utiliser.\*\* Il n'y a pas de reproche, mais une plus grande attention serait appréciable.

René Marie

\* L'un était Alain Minc (16 février 2014), l'autre Arnaud Montebourg.

\*\* Les dictionnaires ne donnent pas toujours le bon exemple (les définitions datent d'une époque où l'heure n'était pas si grave).

N. B. Ne pas avoir réfléchi, **ne pas s'être interrogé**, ne signifie pas ne pas être intelligent, comme on peut être très intelligent et manquer de raison (l'Histoire compte hélas des personnages parmi ces derniers).

## Quand Sainte-Suzanne rencontre Saint-Valentin

Fin octobre, une délégation de Sainte-Suzanne-sur-Vire s'est rendue à Saint-Valentin pour échanger sur les activités autour de l'amour.

Saint-Valentin, petite commune de l'Indre, est la seule en France à porter le nom du patron des amoureux. Ce petit village (380 habitants) organise une semaine de festivités au mois de février. Le 14 février, la fête des amoureux est célébrée et des milliers de personnes venant du monde entier se retrouvent dans la commune. Un jardin des amoureux a été aménagé avec un kiosque et un arbre où sont accrochés les messages d'amour. « *Sainte Suzanne est la patronne des fiancés et nous avons pensé que nous pouvions aussi créer des animations pour fêter l'amour* », explique Antoine Aubry lors de son entretien avec Philippe Bouvard sur RTL.

Le 11 février 2018, Sainte-Suzanne retente de battre le record du monde de la plus longue chaîne de baisers déteu par Pékin. Touchés par le combat d'une famille de la commune, les organisateurs souhaitent reverser les bénéfices à l'ANR, association qui lutte contre la neurofibromatose (maladie génétique du système nerveux) [anrfrance.fr](http://anrfrance.fr)



## Beau succès pour les animations musicales à l'église

Deux concerts ont été organisés dans l'église depuis septembre. D'autres sont en préparation.

Notre église, qui a une très bonne acoustique, avait déjà accueilli l'an passé un concert de gospel. Cette année, elle a reçu un groupe de jazz : les trois musiciens du groupe Aveldava ont enchanté la cinquantaine de personnes présentes grâce à des reprises de standards du jazz.



En octobre, c'est Jacques Perrotte qui est venu présenter son dernier spectacle

« Je rentre de voyage(s) » à 70 personnes toutes ravies tant par ce spectacle vivant et original que par la beauté de l'église mise en valeur par un éclairage comme nos bénévoles savent le faire.



Un autre artiste, Charly Saussaye, musicien de Leni Escudero, a été emballé par l'ambiance et ce qui se dégage du site. Il pense venir un jour en représentation à son tour.

## Concours maisons et jardins fleuris

Pour la première fois, un concours des maisons fleuries était organisé au printemps à Sainte-Suzanne-sur-Vire. Ce concours était destiné aux Sainte-Suzannais qui contribuent, par le fleurissement de leur jardin ou de leur maison, à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement. **Simone Frémond, Marie Laverge et Virginie Lireux** sont les lauréates de cette première édition. Le travail qu'elles ont fourni pendant plusieurs mois pour embellir notre cadre de vie a ainsi été récompensé par un chèque cadeau Jardiflora.



## Quelques travaux sur la commune



Quatre détecteurs de fumée ont été installés dans les écoles à la demande de la directrice. Bien que non obligatoire, cette demande était tout à fait légitime.

Une mini-pelle a permis de creuser des fosses pour planter des arbres le long du vélo-rail. Huit arbres fruitiers ont été plantés avec des enfants. D'autres plantations de bulbes viendront fleurir le bourg au printemps.

Une armoire électrique a été posée dans le parc de l'église pour disposer de puissance lors de manifestations dans le bourg. Cette armoire a été habillée de bois pour un meilleur visuel, par ailleurs, nous avons profité de la tranchée pour passer un réseau eau.

Du gravier a été mis sur l'accès de l'église (6 tonnes) après qu'une conseillère ait arraché les mauvaises herbes.

## Des animations Zéro phyto !

La commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire est passée au Zéro phyto depuis 2014 et tous les terrains municipaux sont traités sans produits phytosanitaires. Des panneaux signalant cette décision ont été installés dans le cimetière et près de l'église.

Depuis 2016, trois opérations ont été menées auprès des habitants pour que, petit à petit, les produits phytosanitaires soient abandonnés. Ce sera une obligation pour les particuliers à partir de janvier 2019. Il s'agit de présenter des solutions alternatives, de faire comprendre à la population que de voir quelques herbes folles de-ci, de-là n'est pas un problème. Au contraire, ces herbes ont leur utilité au jardin, en gastronomie, et surtout dans la sauvegarde de la biodiversité.

Du 11 au 16 octobre dernier, toute une semaine d'animations a eu lieu dans la commune à destination des enfants et du grand public : exposition, sorties découverte de la flore de nos jardins et de nos rues, conseils pour se passer des produits phytosanitaires, signature de charte d'engagement entre association/particulier/commune. Philippe Esnée de « L'Auberge paysanne » est venu faire déguster ses



recettes culinaires à base de plantes sauvages. Au menu : soupe d'ortie, tisane de consoude, toast de pesto de plantain, ... La semaine s'est achevée par un concert de Jacques Perrotte.

Cette opération a reçu le soutien du Conseil départemental et l'exposition a été inaugurée par Mme Nouvel, vice-présidente en charge de la transition énergétique, de l'environnement et de l'innovation. À cette occasion, des panneaux d'entrée de ville Zéro phyto ont été offerts à notre commune. Ils sont désormais installés.

## Distributeur de pains

Depuis mi-novembre, la boulangerie Lecler de Condé-sur-Vire a fait installer devant les écoles, avec l'aval de la mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire, un distributeur de pains et viennoiseries.

Le distributeur fonctionne tous les jours, 24h/24. Il est approvisionné tous les matins avant 8 h sauf le mercredi, la livraison étant assurée le mardi soir. L'utilisation du distributeur est très simple : en 4 étapes vous obtenez le produit choisi. N'hésitez pas l'utiliser !

Ce service de proximité répond à une attente importante des habitants de la commune qui peuvent ainsi profiter de pain frais, soit tard le soir, soit à proximité de leur habitation.

Nous espérons pouvoir vous proposer de nouveaux services dans les mois à venir.



## Des pèlerins aux journées du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine ont eu lieu en septembre dernier. Notre commune a accueilli dans l'église une exposition de l'association des amis des chemins du Mont-Saint-Michel qui présentait les pèlerinages à travers les siècles.

Un guide de l'association a animé une conférence lors de laquelle il a pu échanger avec la trentaine de personnes présentes.



Pour montrer encore l'actualité des pèlerinages, des pèlerins de la commune et de Normandie ont apporté leurs objets (documents, sacs à dos, bâtons de marche,

bourdons, credencial,...). Merci à Guillaume Moquet ainsi qu'à Gilbert et Martine Philipot. Ils ont également pu échanger avec les visiteurs sur leurs périples.

Un des nichoirs à chouette qui sera installé dans l'église a été exposé. Ils permettront d'accueillir les chouettes sous le toit de l'église (et non pas en façade, ce qui entraînerait des dégâts sur la pierre à cause des déjections). Ces nichoirs seront installés et entretenus par le groupe ornithologique normand sans aucun frais pour la commune. Un dispositif de caméra sera installé pour observer les petites chouettes et les petits faucons qui y naîtront, sans les déranger.



## 50 convives au repas des anciens

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre s'est déroulé le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes. Cette année, les jeunes de la commune, Thomas, Noa et Alice ont assuré le service. Au total, une cinquantaine de convives ont partagé, dans la bonne humeur, ce déjeuner concocté par François de Saint-Jores.



## Carnet

1<sup>er</sup> janvier au 20 décembre 2017

### Naissances

Gaby Marie, le 20 janvier  
Malo Deslandes, le 3 mars  
Martin Yver, le 20 mai  
Eliott Carel, le 28 juin  
Léonie Lemoigne, le 16 juillet  
Marceau Legruel, le 27 juillet  
Violette Le Campion, le 27 octobre

### Mariage

Aurélié Vivier et Guillaume Lesauvage,  
le 27 mai

### Décès

Juliette Frémond, le 13 décembre

### PARENTS D'ÉLÈVES

## Le programme de l'APE jusqu'à juin

L'association des parents d'élèves de Baudre / Sainte-Suzanne-sur-Vire a proposé depuis septembre une vente de sapins de Noël, de chocolats et de gâteaux. Elle a organisé le 8 décembre dernier, à la salle des fêtes de Baudre, son traditionnel marché de Noël.

Pour 2018, elle proposera :

- une vente de galettes des rois,

- une vente de bulbes,
- son repas annuel le 3 février à Baudre,
- une bourse aux jouets et à la puériculture, le 17 mars à la salle des fêtes de Sainte-Suzanne-sur-Vire,
- une bourse aux plantes, le 17 mars à l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire,
- sa grande kermesse le samedi 16 juin à l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire.

Grâce à toutes ses opérations, l'APE peut aider financièrement l'équipe enseignante à organiser des activités pour l'école. Merci à toutes et à tous pour votre participation. Bonne fêtes de fin d'année !

*Emmanuel Porée, Président*



[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)

Associations de Sainte-Suzanne, vous souhaitez apparaître sur le site internet de la commune, pour afficher :

- vos coordonnées,
- vos activités,
- votre bureau,
- etc.

C'est facile ! Remplissez le formulaire sur la page du site :

[www.sainte-suzanne-sur-vire.net/cadre-de-vie/les-associations/](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net/cadre-de-vie/les-associations/)

## Retour sur les manifestations du 2<sup>e</sup> semestre 2017

Le 1<sup>er</sup> juillet, le traditionnel moules frites a une nouvelle fois animé la commune. Initialement prévu sur 2016, il avait été repoussé pour permettre de se consacrer pleinement aux manifestations du Tour de France. Il a rencontré un grand succès avec 900 repas, un concert du groupe Long Avenue et un tir de feux d'artifices qui a fait beaucoup du bruit.

On se souviendra aussi de cette soirée pour l'accalmie météo et une température plus agréable que le reste de la semaine précédente où le montage des structures avait été réalisé sous un temps froid et pluvieux.

Autre moment fort, l'exposition de peintures et de sculptures «Salon d'Automne» qui s'est déroulée du 8 au 13 novembre dans la salle des fêtes. Près de 300 visiteurs ont eu le loisir de découvrir et d'admirer les œuvres de 23 artistes qui avait répondu présent à notre invitation. L'exposition est donc désormais bien installée et confirme chaque année son intérêt. Merci à tous les visiteurs, en particulier à tous ceux qui nous ont laissé leurs observations qui constituent un encouragement supplémentaire. Merci aussi à Jean-Paul Mabire qui nous accompagne depuis la création de l'exposition pour ces précieux conseils.

Lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre, plusieurs membres du comité des fêtes ont, après de nombreuses années, souhaité passer la main. Il s'agit de André Lebouteiller, Louis Moquet, Michel Legran-



dois Raymond Chouquet et Nathalie Moquet. Un grand merci à eux pour leur implication, leur participation aux différentes manifestations et réalisations qui ont ponctué l'histoire du comité. Au niveau du bureau, c'est maintenant Dominique Leray qui assume les fonctions de secrétaire.

Depuis le 8 décembre, les illuminations de Noël ont fait leur retour ! N'hésitez pas à braver le froid pour venir voir le bourg paré de ses lumières de fêtes (de fin d'année). Et pour continuer sur le même thème, les membres du comité des fêtes avaient donné rendez-vous dimanche 17 décembre, aux plus jeunes habitants pour la venue du Père-Noël. Profitant d'un créneau météo favorable, il est venu, en traîneau poussé par ses lutins installés sur les vélorails, distribuer bonbons et friandises avant que

chacun puisse, profiter avant de repartir d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas deux dates pour 2018 :

- **le 20 mai, le comité des fêtes tiendra son désormais habituel vide grenier, avec le soleil en plus (en tout cas, nous le souhaitons tous).**
- **le 7 juillet ce sera le retour de l'apéro concert.**

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'années.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, David Besnard au 02 33 06 01 96 ou envoyer un mail : [fetes.stesuzanne@gmx.fr](mailto:fetes.stesuzanne@gmx.fr)

*David Besnard, Président*

### TENNIS DE TABLE

## Un effectif de 27 licenciés

Le club atteint l'effectif de 27 licenciés. 25 licences traditionnelles (compétition) et 2 licences promotionnelles (loisir).

5 équipes « adultes » ont disputé le championnat par équipe cette première phase, et 2 équipes disputent la coupe de la Manche.

À noter aussi la présence des joueurs du club de Sainte-Suzanne sur les compétitions individuelles : critérium départemental et les tournois homologués.

Le dernier tour de championnat a eu lieu le week-end du 8 et 9 décembre :

- L'équipe fanion se bat encore pour être maintenue en Régionale 4 (R4),

- L'équipe 2 qui évoluait en Départemental 1 se maintiendra.
- L'équipe 3 qui évoluait en Départemental 2 (D2) est en course pour une montée en D1.
- L'équipe 4 qui évoluait en Départemental 3 (D3) se maintiendra en D3.
- L'équipe 5 qui évoluait en Départemental 4 (D4) se maintiendra en D4.

Les 2 équipes engagées pour la coupe de la Manche poursuivent leurs matchs de poule jusqu'en janvier avant d'entamer par la suite les matchs de tableaux à éliminations directes.

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Deslandes, président et entraîneur, Nicolas

Féron, vice-président, Bastien Besson, trésorier, Sabrina Lepesteur, secrétaire, Guillaume Deslandes, Alain Hamel, Ludovic Moquet et Pascal Osouf.

La salle est ouverte les mardis et mercredi de 20h30 à 22h30 en entraînement libre pour les adultes et le mercredi de 17h à 18h30 pour les jeunes.

N'hésitez pas à venir découvrir le tennis de table, même en cours de saison.

Si vous désirez plus d'informations sur notre sport favori, contactez la secrétaire Sabrina Lepesteur au 06 28 21 66 34 ou par mail à : [lepesteur.sabrina@neuf.fr](mailto:lepesteur.sabrina@neuf.fr)

*Sabrina Lepesteur, Secrétaire*

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

## La population de lièvres se porte bien

La société de chasse de Condé-sur-Vire et Ste-Suzanne-sur-Vire compte cette année 75 sociétaires.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les agriculteurs et propriétaires de terrains qui nous permettent de pratiquer la chasse, la destruction de nuisibles, le repeuplement et la gestion du gibier sur l'ensemble du territoire dont ils nous cèdent leurs droits de chasse. Notre priorité est d'entretenir un climat de confiance et un bon relationnel entre le monde de la chasse et les agriculteurs.

Notre population de lièvres se porte bien encore cette année avec un effectif très encourageant. Le prélèvement a été très correct pour les deux dimanches de chasse autorisés.

Concernant le gibier de repeuplement, nous lâchons cette année 320 perdreaux gris, 200 perdrix rouges et 690 faisans sur le territoire et nous veillons particulièrement à la régulation des nuisibles. Cette régulation est essentielle pour le maintien de notre population de gibier (lièvres, faisans, perdrix, etc) et pour la veille sanitaire (leptospirose, etc)

Nous avons obtenu également dix bracelets chevreuils pour la saison 2017/2018. Nous avons convenu de renouveler notre opération « terlines » qui seront offertes à nos différents propriétaires (pour info, nous recensons plus de 100 propriétaires ou indivisions sur l'ensemble de nos baux de chasse).

Coté festivités, nous organisons cette année :

- **Un super loto le 7 avril 2018 avec animation Jean-Claude et Dominique**
- **Notre ball trap les 26 et 27 mai 2018 chez René Mesnildrey.**

*Christophe Pillo, Président*

## CLUB DE L'AMITIÉ

## Un peu plus d'adhérents au club cette année

Depuis la rentrée de septembre le nombre d'adhérents a augmenté et les marches proposées par Roger et Gilbert rencontrent un vif succès... Les autres activités sont toujours présentes et l'organisation du concours de belote du mois de novembre a réuni tous les bénévoles. Après la bûche de Noël du 14

décembre, tous les adhérents se retrouveront à la salle des fêtes le **25 janvier 2018 pour l'assemblée générale du club.**

Contact : Brigitte Delmas 02 33 56 57 19 - [abdelmas@wanadoo.fr](mailto:abdelmas@wanadoo.fr)

*Brigitte Delmas, Secrétaire*



Concours de belote du 24 novembre 2017

## FOOTBALL

## La principale manifestation du club sera le tournoi du 1<sup>er</sup> mai

Après une saison 2016-2017 très compliquée, le club de football de l'Espoir Sainte Suzannais a été repris par une vingtaine de jeunes venant des communes alentours

Trois personnes encadrent le club, le président Charly Lechevallier qui succède à David Hamel, le trésorier Gaëtan Digard et le secrétaire, Gaëtan Comunal.

Avec une motivation certaine, les entraînements ont débuté le 28 juillet 2017. Le club engage une préparation de la saison encourageante, mais le début de championnat fût difficile. Le quatrième match contre le leader du championnat a entamé une série de victoires qui a fait monter l'équipe au classe-



ment. À la mi-saison, l'équipe a fini dans le ventre mou du championnat.

**Le club organise un tournoi de football ouvert à tous le 1<sup>er</sup> mai 2018.**

Pour y participer, contactez Charly Lechevallier au 07 86 06 96 12.

Venez soutenir le club de votre commune !

*Charly Lechevallier, Président*

## GYM VOLONTAIRE

# De nombreuses animations prévues en 2017



La reprise des cours de gym a eu lieu le 7 septembre 2017 avec Catherine Capelle, animatrice. Cette année, l'association compte 29 licenciés, et enregistre 4 nouveaux adhérents. La cotisation annuelle est de 67 €.

Afin de maintenir un budget équilibré, la subvention de Saint-Lô Agglo ayant diminué de 35€ (soit -7,21%) et le prix de la licence ayant augmenté de 0,50 €, il a été décidé d'augmenter la cotisation annuelle de 1 €.

Le dimanche 19 novembre a eu lieu une randonnée autour de Canisy.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 21 décembre 2017 en présence d'Antoine

Aubry, maire, de Sébastien Giard, conseiller municipal membre de la commission sport et des membres de l'association. Un verre de l'amitié offert par l'association a clôturé la réunion.

Animations prévues en 2018 :

- **21 Janvier : Randonnée et galette des rois.**
- **25 mars : Randonnée, suivie du goûter offert par l'association.**
- **27 mai : Sortie annuelle dans la région de la Roche d'Oëtre.**
- **28 juin : Randonnée de fin de saison et buffet dînatoire.**

*Maryse Durand, Présidente*  
*Cécile Hébert-Faudet, Trésorière*

## LES P'TITS SUZANNAIS

# Des activités sur la motricité depuis septembre

Depuis la rentrée, des activités sur la motricité, le sensoriel et les couleurs ont permis aux petits suzannais de développer leur sens. Grâce aux jeux, tous les petits connaissent leurs couleurs !

Pour les fêtes (halloween ou Noël) ainsi que pour d'autres événements comme l'automne, des bricolages parents-enfants sont proposés. Vous pouvez suivre leurs réalisations sur la page Facebook.

L'association met à disposition un espace jeux pour les enfants de 0-4 ans accompagnés de la personne qui en a légalement la garde. Ouvert à tous une fois par semaine.

Les p'tits suzannais sont actuellement en manque d'adhérent. Pour les rejoindre, vous pouvez contacter, Virginie Lireux au 06 02 16 30 35.

*Virginie Lireux, Présidente*



## ANCIENS COMBATTANTS

# Cérémonies 2017



Recueillement sur la tombe de Louis Viard

## LES GOÉLANDS

# Une nouvelle recrue au service de l'environnement

L'association les goélands souhaite à tous les habitants une bonne et heureuse année 2018 et profite du bulletin municipal pour présenter Guillaume Lepoitevin apprenti en BTS gestion et protection de la nature en alternance. Depuis septembre il participe aux temps périscolaires, mène des interventions auprès des scolaires et du grand public,... Il sera rejoint en mai et juin par Stan, un second stagiaire, habitant de la commune, qui viendra lui aussi mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.





## Concert exceptionnel Ben Jack'son le 16 juin

Laissons l'artiste se présenter

« Fan depuis 1979, j'ai donné mon premier spectacle en 1987. Je vis de mon métier exclusivement. En 1992, je prends mon nom de Ben Jack'son, un nom composé de mon vrai nom ( Ben) et de cette apostrophe ( Jack'son), ma touche personnelle, ma marque de respect visible envers le nom de Jackson. Je travaille mon personnage comme un artiste à part entière, comme un musicien d'orchestre joue une partition de Mozart avec, je l'espère, application et précision. Le 10 juin 2000, j'ai la chance d'approcher Mickaël Jackson à Genève, une rencontre brève mais pleine de sens pour moi. Au festival de Cannes 2015, le 19 mai, je rencontre, dîne et joue devant le père de Mickaël Jackson, Joe Jackson. Au festival de Cannes 2017, le 24 mai, je joue mon show devant Jermaine Jackson, un des frères célèbres de Mickaël Jackson, des légendaires Jackson 5.

Depuis toujours je reste très attentif et soucieux de la qualité des événements pour lesquels on m'invite. J'ai construit mon univers dès mon enfance, puis je n'ai jamais cessé de rendre hommage à mon idole même dans la tourmente. Je me produis aujourd'hui en 2017 pour le même objectif : redonner sur scène à mon échelle l'esprit Mickaël Jackson, en mettant en scène des idées créatives et originales. Après une longue hésitation à continuer après sa disparition, je décide de monter un show encore plus dynamique et complet et de continuer ainsi à perpétuer sur scène, le temps d'un spectacle, les plus grands thèmes du King of Pop. »

**Ben Jack'son a répondu présent à notre invitation et proposera un show d'une heure le samedi 16 juin 2018 à partir de 21h30 sur le terrain des écoles. Pré-réservation souhaitable au 06 48 31 31 20  
Tarif : 6 euros la place - associationgoelands@gmail.com**

**ÉVÈNEMENT**  
**Voeux du maire**  
7 janvier  
15 h  
Salle de convivialité  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**ANIMATION**  
**Nuit de la lecture**  
20 janvier  
École  
**LES GOÉLANDS**

**ÉVÈNEMENT**  
**Repas de l'APE**  
3 février  
Salle des fêtes  
Baudre  
**PARENTS D'ÉLÈVES**

**ANIMATION**  
**Expo découverte Japon**  
6 au 11 février  
Salle des fêtes, école et cantine.  
**LES GOÉLANDS**

à partir de 14h30 le 11 février 2018  
**Je participe**  
au record du monde de la plus longue chaîne de baisers

**ANIMATION**  
**Bourse aux jouets & aux plantes**  
17 mars  
Salle des fêtes et école  
Restauration à emporter  
**PARENTS D'ÉLÈVES**

**ANIMATION**  
**Soirée irlandaise**  
17 mars  
Salle des fêtes à 17h  
**LES GOÉLANDS**

**ANIMATION**  
**Tournoi de foot**  
1<sup>er</sup> mai  
La Hure de Loup  
Restauration et buvette  
**ESPOIR STE SUZANNAIS**

**CÉRÉMONIE**  
**Cérémonie 8 mai**  
11h  
Monument au morts  
**ANCIENS COMBATTANTS**

**ANIMATION**  
**Vide grenier**  
20 mai  
Terrain de l'école  
Restauration et buvette  
**COMITÉ DES FÊTES**

**ÉVÈNEMENT**  
**kermesse de l'école**  
16 juin  
École  
**PARENTS D'ÉLÈVES**

**ANIMATION**  
**fête de la nature et du jardin**  
26 mai au 2 juin  
**LES GOÉLANDS**